



## Communiqué de presse

89/22

Montreuil, le 21 octobre 2022.

### 49.3, bis repetita sur la SÉCU

Après l'utilisation du 49.3 pour imposer de façon autoritaire le budget de l'État, l'exécutif a décidé hier de dégainer une deuxième fois en 24 heures l'arme constitutionnelle pour couper court aux débats légitimes sur celui de la Sécurité Sociale.

L'insuffisance des moyens mis sur la table pour soutenir l'Hôpital public, les EHPAD, les services de l'Action Sociale, et l'absence de vraies mesures pour lutter contre les déserts médicaux ne pourront pas répondre aux défis posés par le vieillissement de la population et par la dégradation de l'offre de soin public dans notre pays.

La santé n'est pas une marchandise qu'il faut gérer !

La démocratie est une nouvelle fois bafouée et la nouvelle utilisation du 49.3 coupe court de façon violente à toute expression contradictoire. Cela marque une profonde crise politique. Aujourd'hui ça suffit !

La CGT soutient et accompagne les internes dans leur combat pour ne pas devenir, par l'allongement de leurs études, les « bouche-trous » des déserts médicaux. Les internes ne sont et ne seront pas la variable d'ajustement des politiques publiques imposées par le gouvernement.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale dénonce le mépris du gouvernement qui tend à utiliser les outils mis à sa disposition pour faire taire la représentativité nationale.

Va-t-il systématiquement utiliser 49.3 sur 49.3 pour s'imposer en force ?

La Sécurité Sociale et la protection sociale sont nos biens communs, par conséquent cela exige une hausse de l'OMDAN à la hauteur des enjeux de santé et d'accompagnement pour les plus fragiles.

Nous revendiquons un véritable Service Public de Santé et d'Action Sociale, nous exigeons des investissements dans nos structures et un plan massif de formations et d'embauches dans tous les métiers qui font de la Santé et de l'action Sociale un modèle social unique.